

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 – SECTEUR VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

AVIS PUBLIC, est, par la présente, donné par le soussigné, secrétaire général, que l'inscription pour les élèves de maternelle 4 ans, maternelle 5 ans et 1^{re} année se tiendra du 6 au 17 février 2023

CONDITION D'ADMISSION :

- Maternelle 4 ans, avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2023
- Maternelle 5 ans, avoir 5 ans avant le 1^{er} octobre 2023
- Première(1^{re}) année, avoir 6 ans avant le 1^{er} octobre 2023

→ Pour les élèves de Maniwaki, Délage, Egan-Sud, Aumont, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Bois-Franc, Montcerf-Lytton, Messines et Grand-Remous vous devez communiquer avec le secrétariat de l'école Le Rucher au 819 449-4698 au poste 14821.

→ Pour les élèves de Bouchette, Blue Sea, Lac-Sainte-Marie, Cayamant, Low, Kazabazua et Gracefield vous devez communiquer avec le secrétariat de l'école du Cœur-de-la-Gatineau au 819 463-2949 au poste 13522.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR À L'INSCRIPTION :

Certificat de naissance (original)	Preuve de résidence au Québec du parent ou du tuteur légal
<ul style="list-style-type: none">• Les enfants nés au Québec : certificat grand format émis par le Directeur de l'état civil;• Enfants nés en Ontario : certificat VERSION INTÉGRALE;• Enfants nés ailleurs qu'au Québec et qu'en Ontario : document valide avec les noms des parents et le lieu de naissance de l'enfant.	<p>Deux des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Bail ou acte d'achat de résidence;• Compte de taxes municipales ou scolaires;• ET• Facture de service (Hydro-Québec, téléphone, internet, câble, etc.);• Permis de conduire valide au Québec;• Relevé de compte bancaire/carte de crédit;• Preuve d'abonnement à une revue ou un journal.

PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Pour les élèves déjà inscrits dans les écoles primaires et secondaires, la réinscription se fera en ligne via le [portail Mozaik](#). Du support sera fourni aux parents qui en auront besoin.

NOUVEAUX ÉLÈVES

Pour les nouveaux élèves qui désirent s'inscrire au primaire, le parent ou le tuteur légal doit communiquer avec le secrétariat de l'école. Pour la Haute-Gatineau (Maniwaki, Délage, Egan-Sud, Aumont, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Bois-Franc, Montcerf-Lytton, Messines et Grand-Remous) composez le 819 449-4698 poste 14821 et pour le Cœur-de-la-Gatineau (Bouchette, Blue Sea, Lac-Sainte-Marie, Cayamant, Low, Kazabazua et Gracefield) composez le 819 463-2949 poste 13522.

Pour les nouveaux élèves qui désirent s'inscrire au secondaire, le parent ou le tuteur légal doit communiquer avec le secrétariat de l'école. Pour la Haute-Gatineau (Maniwaki, Délage, Egan-Sud, Aumont, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Bois-Franc, Montcerf-Lytton, Messines et Grand-Remous) composez le 819 449-7900 poste 15222 et pour le Cœur-de-la-Gatineau (Bouchette, Blue Sea, Lac-Sainte-Marie, Cayamant, Low, Kazabazua et Gracefield) composez le 819 463-2949 poste 13522.

Donné à Maniwaki
Ce 6^e jour de janvier 2023


Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général